



OUVERTURE DU RELAIS SANTE par TELECONSULTATION à ASNIERES

Dans les locaux de la cantine au fond de la cour de l'ancienne école derrière la mairie

- ❖ **Vous avez besoin d'un avis médical, votre médecin traitant n'est pas disponible ou vous n'avez pas de médecin traitant, le relais santé est là pour répondre à votre besoin.**

Une démarche simple :

- **Un appel au 06 70 00 68 64** vous met en relation avec le personnel de santé (Infirmière, médecin en retraite...) qui vous accompagnera dans votre démarche.

- Seront nécessaires pour vous rendre au relais santé : un téléphone mobile (le vôtre ou celui d'un accompagnant), votre carte vitale pour la prise en charge immédiate, une carte bancaire en cas d'absence de carte vitale ou pour un reste à charge éventuel.
- 10 à 15 minutes après l'inscription de votre demande vous serez mis en relation avec un médecin généraliste.
- Vous pourrez recevoir une ordonnance voire un arrêt de travail de 3 jours maximum

- ❖ **Votre médecin traitant ou un spécialiste vous ont proposé un rendez-vous en téléconsultation.**

Vous n'êtes pas à l'aise avec les outils numériques, votre réseau à domicile n'est pas assez fiable, vous souhaitez bénéficier d'un espace de confidentialité et d'une assistance pour réaliser votre téléconsultation

Le relais santé sera également disponible sur rendez-vous au 06 70 00 68 64